

**Démolition de l'immeuble abritant le dépôt d'appâts à Channel-Port aux Basques, T. N. L.**  
**Channel - Port aux Basques, NL**  
**P/N: 722563-002** **Estimée**

**TABLEAU DES PRIX UNITAIRES**

1. Le montant prix unitaire désigne les travaux auxquels s'applique une entente à prix unitaire.  
 (a) Le prix unitaire et le prix total doivent être saisis pour chaque article énuméré.  
 (b) Le travail inclus dans chaque article est tel que décrit dans la section de spécification référencée.

Article	Référence de la spécification	Catégorie de main-d'œuvre, d'usine ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée (QE)	Prix unitaire GST/HST en sus	Pris total estimé GST/HST en sus
1	31 22 13	REMBLAI DE PIERRE de moins de 100mm	MCMP	375		
2	32 11 23	MATÉRIAU DE TYPE 1	M <sup>3</sup>	72		
3	32 11 23	MATÉRIAU DE TYPE 2	M <sup>3</sup>	96		
4	32 91 19.13	TERRE VÉGÉTALE (ÉPAISSEUR 75mm)	M <sup>2</sup>	70		
5	32 92 23	GAZONNEMENT	M <sup>2</sup>	70		
<b>Sous-total (prix unitaires)</b>						<b>\$</b>
<b>Articles à prix fixe</b>						
Les articles comprennent tous les articles nécessaires à l'exécution des travaux, conformément aux plans et devis, et comprennent, entre autres :						
1. Mobilisation						\$
2. Enlèvement et élimination des matières DANGEREUSES, telles que précisées dans le devis.						\$
3. Démolition, enlèvement et élimination de la structure de bois existante du dépôt d'appâts, enlèvement du revêtement en asphalte, du béton armé, des fondations, de la dalle de béton, y compris des matériaux accessoires et du mur de soutènement en bois, conformément aux plans et au devis.						\$
4. Frais de logement et de repas des inspecteurs.						\$
5. Démobilisation						\$
<b>Sous-total (Articles à prix fixe)</b>						<b>\$</b>
<b>COÛT TOTAL (Somme des prix unitaires et des articles à prix fixe)</b>						<b>\$</b>